

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

Formation continue à la coordination de l'accueil familial de jour

Formation continue 2025

Analyse de la pratique : les enjeux de l'attachement et des
loyautés dans l'accueil familial de jour – Emilie Werlen
6 séances de mars 2025 à septembre 2025

Haute école de travail social
et de la santé Lausanne

HE
TSL

Analyse de pratique : les enjeux de l'attachement et des loyautés dans l'accueil familial de jour

Les coordinatrices et coordinateurs sont confronté·e·s à des situations complexes, en lien notamment avec une double mission de surveillance et de soutien des accueils, qui nécessitent de pouvoir bénéficier d'espaces favorisant la prise de recul. C'est le sens même de l'analyse de pratique qui est à la fois un temps de réflexion, de développement professionnel et de ressourcement permettant de clarifier sa position et de bénéficier de l'expérience de pairs, en présence d'une formatrice ou d'un formateur.

Le groupe d'analyse de la pratique est constitué de 8 à 12 coordinatrices/coordonateurs. Avec des règles de confidentialité, les participant·e·s sont amené·e·s à réfléchir à leur propre pratique en vue d'explorer les situations qui les mettent dans le doute, l'insécurité, le flou ou l'impuissance.

Pour l'année 2025, ce groupe d'analyse de la pratique sera animé par **Emilie Werlen, psychologue-psychothérapeute FSP** et s'articulera autour de la **thématique « fil rouge » de l'attachement et des loyautés** qui sont des notions clés dans le domaine de la psychologie et de l'approche systémique. Nous verrons comment en tenir compte dans le contexte spécifique de l'accueil familial de jour et à l'intérieur des multiples systèmes et sous-systèmes dans lesquels s'inscrit la fonction de coordinatrice ou coordinateur. Si la thématique des enjeux de l'attachement et des loyautés constituera le fil rouge de cette session d'analyse de pratique, la réflexion et les échanges pourront également s'orienter sur des enjeux plus spécifiques (développement de l'enfant, collaboration avec les familles, travail en réseau, compétences des familles, etc.), en lien avec les situations présentées.

A la demande des autorités compétentes, la participation à l'analyse de la pratique est autant ouverte aux coordinatrices et coordinateurs en fonction ayant déjà suivi la formation de base qu'à celles et ceux qui n'ont pas encore pu y prendre part.

| Calendrier – dates | | |
|--------------------|-------------------|--------------|
| Mardi | 18 mars 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 8 avril 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 6 mai 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 17 juin 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 2 septembre 2025 | 9h00 à 11h30 |
| Mardi | 23 septembre 2025 | 9h00 à 11h30 |

Les personnes qui s'inscrivent à l'analyse de la pratique s'engagent à prendre part aux six rencontres d'une demi-journée organisées entre mars et septembre 2025, de manière à permettre au groupe de travailler dans la continuité et de développer la confiance nécessaire à ce type de démarche.

Lieu de la formation et coût

Lieu : HETSL, Unité de formation continue

Nombre de places : minimum 8, maximum 12

Coût : CHF 750.-

Modalités d'inscription et délai

Les inscriptions se font en ligne via le lien suivant :

<https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-certifiantes-hetsl/formations-continues-a-la-coordination-de-laccueil-familial-de-jour>

Délai d'inscription : 11 février 2025

Conditions de participation

- Les inscriptions sont prises en compte dès réception des bulletins d'inscription, par ordre d'arrivée.
- La facture doit être réglée à réception, mais au minimum 15 jours avant le début du cours. Aucune attestation de paiement n'est délivrée.
- Les désistements ou annulations doivent se faire par écrit au secrétariat de l'UFC. Seuls ceux-ci seront pris en considération.
- Jusqu'à 15 jours avant le début du cours, un montant de Fr. 60.- est retenu ou exigé pour les frais administratifs.
- Dans les 15 jours qui précèdent le début du cours, 50% du prix du cours est retenu ou exigé.
- Au premier jour de cours, l'intégralité du prix du cours est retenue ou exigée.
- Dans le cas d'un imprévu dont la gravité peut être établie (maladie, contexte personnel et/ou social bouleversé), les conditions ci-dessus pourront être adaptées au cas par cas.
- Si les effectifs de la formation sont complets, les personnes inscrites en sont averties personnellement. Si la formation est annulée, l'écolage est remboursé.
- Une attestation est délivrée à chaque participant·e à la fin de la formation, dans la mesure où toutes les formalités administratives ont été remplies.
- D'autres directives spécifiques peuvent être communiquées aux participant·e·s en début de formation.

Pour mémoire, nous vous rappelons que les employeurs (Réseaux, Structures, Associations ou même parfois Services cantonaux) encouragent et facilitent la participation de leur personnel à l'offre de formation continue.

Renseignements et personne de contact

Mme Anne-Françoise Pont Chamot

Responsable de la formation

Haute école de travail social et de la santé Lausanne

Unité de formation continue

Ch. des Abeilles 14

CH-1010 Lausanne

E-mail : anne-francoise.pont-chamot@hetsl.ch